



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Temps de l'enfant

Question au Gouvernement n° 1055

Texte de la question

TEMPS DE L'ENFANT

Mme la présidente . La parole est à Mme Florence Herouin-Léautey.

Mme Florence Herouin-Léautey . « Nous sommes une génération pleine d'envie, mais qui manque de temps. » Ces mots sont ceux de Sofiane, jeune participant à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, qui a réuni 133 citoyens et 20 enfants que je remercie pour leur engagement et pour la clarté de leurs constats (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et Dem*) : notre société fait l'impasse sur ses enfants et sur ceux qui ont pour mission de les accompagner.

Tous les scientifiques disent que la semaine de quatre jours décrétée sous la présidence de Nicolas Sarkozy est une aberration qui épouse les élèves et leur impose des journées à rallonge. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC*.)

Mme Marie-Christine Dalloz . Ce n'est pas comme si Hollande avait fait tellement mieux...

Mme Florence Herouin-Léautey . Jean-Michel Blanquer le disait en 2010 : « Le monde des adultes s'est entendu sur le monde des enfants. » Les socialistes avaient mis fin à cette absurdité avec la réforme des rythmes scolaires de 2013. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC*.)

M. Guillaume Garot . Très bien !

Mme Florence Herouin-Léautey . C'est pourtant le même Jean-Michel Blanquer qui, devenu ministre de l'éducation nationale, a détricoté cette réforme positive. Ce choix est le symbole d'une société qui manque de considération et de visée enthousiasmante pour ses enfants.

Huit ans après, la Convention citoyenne nous fait plusieurs propositions : restructurer les rythmes scolaires selon les besoins des enfants – qu'en pensez-vous ? ; créer un ministère de l'enfance capable de coordonner tous les acteurs des temps de l'enfant – qu'en pensez-vous ? ;...

Mme Marie-Christine Dalloz . Vous en avez, des idées pour dépenser de l'argent ! Comme sous François Hollande !

Mme Florence Herouin-Léauteyredonner aux enseignants la dignité et la reconnaissance que la République leur doit – qu'en pensez-vous ? (*Mêmes mouvements*.)

Je vous le demande, monsieur le premier ministre, parce que, depuis le 23 novembre, vous êtes resté curieusement silencieux. Peut-être est-ce parce que les conclusions rendues ce jour-là ne sont pas celles qu'espérait le président de la République et qu'elles soulignent l'absence de politique éducative de sa part. La

Convention citoyenne nous appelle à penser l'éducation et la lutte contre les inégalités au-delà des murs des établissements scolaires, à redonner toute leur place aux loisirs et à l'éducation populaire, à remettre l'intérêt supérieur des enfants au cœur de notre projet. Qu'en pensez-vous ? (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Les députés du groupe SOC ainsi que quelques députés du groupe EcoS applaudissent cette dernière.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Je vous remercie pour votre question et partage l'hommage que vous avez adressé aux 133 citoyennes et citoyens qui se sont mobilisés dans le cadre de la Convention citoyenne. J'y associe le Conseil économique, social et environnemental.

Sur le fond, certaines conclusions de la convention sont des points intéressants ou consensuels. Elle a dénoncé à juste titre la fragmentation des temps de l'enfant, qui sont mal articulés entre eux, quand ils le sont. Or les apprentissages se poursuivent au-delà des murs, le temps d'apprentissage ne se limitant pas au temps d'enseignement. Tout ce qui se passe en dehors de l'école constitue un temps d'apprentissage d'une autre nature qui contribue aussi à la construction de l'enfant. Je souscris donc à l'idée qu'il faut mieux articuler le temps de l'école avec ces temps-là, notamment avec le travail des 18 000 associations d'éducation populaire qui collaborent avec les collectivités territoriales.

Votre question m'amène aussi à parler des vacances, dont le problème tient plus au contenu qu'à l'organisation.

Vous savez comme moi que deux mois de grandes vacances en zone d'éducation prioritaire font perdre l'équivalent d'un mois d'apprentissage : on retrouve des enfants qui ont le niveau qu'ils avaient le 30 mai au lieu de celui du 1er juillet. C'est pourquoi nous travaillons notamment sur les stages de réussite, qui permettent chaque année à plusieurs centaines de milliers de jeunes de poursuivre leurs apprentissages et leur évitent par conséquent de subir cette perte de chances.

Le troisième point que vous avez évoqué est celui de la semaine de quatre jours, dont vous savez qu'elle n'est pas consensuelle. Assez difficile, sa mise en œuvre creuse certaines inégalités, territoriales, sociales, mais aussi entre les femmes et les hommes, puisque les parents doivent organiser la prise en charge de l'enfant en dehors du temps scolaire. Il s'agit donc d'une question sur laquelle nous travaillons, même si nous ne prendrons pas de mesures dans l'immédiat, car les choses sont malheureusement un peu plus compliquées que cela.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Herouin-Léautey](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1055

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 décembre 2025